

GOUVERNANCE JUDICIAIRE ET SECURITAIRE (GJS)



*Sensibilisation sur la lutte contre les violences
sexuelles*

RAPPORT FINAL
**(Période de février 2008 à
décembre 2012)**



*Inauguration et remise officielle des infrastructures
des sites de Djugu et Katanga (Ituri) aux militaires*



*Elèves policiers en formation au Centre de
Kasangulu (Bas-Congo),*

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE :



Australian Government
AusAID



U.S. Dpt of State-
DRL



Royaume des Pays-Bas

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ABA | : American Bar Association |
| ACDI | : Agence Canadienne pour le Développement International |
| ADF | : Allied Democratic Forces (Uganda) |
| AFDL | : Alliance des forces démocratiques pour la libération de la RDC |
| ALPC | : Armes Légères et de Petits Calibres |
| AMG | : Auditorat Militaire de garnison |
| AMS | : Auditorat militaire secondaire |
| ANR | : Agence Nationale de Renseignements |
| APARECO | : Alliance des Patriotes pour la Refondation du Congo |
| APCLS | : Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain |
| ASF | : Avocats Sans Frontières |
| ASPD | : Action social pour la paix et le développement |
| BCNUDH | : Bureau de Coordination des Nations Unies pour les Droits de l'Homme |
| BCPR | : Bureau of Crisis Prevention and Recovery |
| CI | : Centre d'Instruction |
| CIRGL | : Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs |
| CIAT | : Commissariat de la Police |
| CJDH | : Carrefour pour la Justice, le développement et les droits humains |
| CLEP | : Comités Locaux d'Examen des Projets |
| CLS | : Conseil Local de Sécurité |
| CM | : Cour Militaire |
| CNC | : Commission Nationale de Contrôle des ALPC |
| CNDP | : Congrès National pour la Défense du Peuple |
| CPI | : Cour Pénale Internationale |
| CPRDC | : Commission Permanente pour la Reforme du Droit Congolais |
| CPRK | : Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa |
| CSM | : Conseil Supérieur de la Magistrature |
| CTC | : Comité Technique Conjoint |
| CVS | : Comité de Suivi de Volet |
| DFJ | : Dynamique Femmes juristes |
| DPR | : Projet de Collecte de Données sur la Consolidation de la paix et la Reconstruction' (Data on Peace and Reconstruction) |
| EFPJ | : Ecole de Formation du Personnel Judiciaire |
| EMG | : Etat Major Général |
| EUPOL | : Police de l'Union Européenne |
| EUSEC | : Sécurité de l'Union Européenne |
| FARDC | : Forces armées de la République démocratique du Congo |
| FDC | : Force de Défense Congolaise |
| FDLR | : Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda |
| FPC | : Front de Patriotes Congolais |
| FPLC | : Forces patriotiques de libération du Congo |
| HCNUR | : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| JICA | : Japan International Cooperation Agency (Agence japonaise de Coopération internationale) |
| IPJ | : Inspecteur de Police Judiciaire |
| GJS | : Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire |
| LRA | : Lord Resistance Army (Armée de Resistance du Seigneur) |
| Mai-Mai | : Nom attribué aux différents groupes armés de l'Est de la RDC |
| MAG | : Mines Advisory Group |
| MJDH | : Ministère de la Justice et des Droits Humains |
| MLC | : Mouvement de Libération du Congo |
| MONUSCO | : Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC |

| | |
|----------------|---|
| NRC | : Norwegian Refugee Council |
| OIM | : Organisation Internationale pour les migrations |
| OMP | : Officier du Ministère Public |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| OPJ | : Officier de Police Judiciaire |
| OSC | : Organisation de la Société Civile |
| PARECO | : Patriotes Résistants Congolais |
| PBF | : Peace Building Fund |
| Pdp | : Police de proximité |
| PGI | : Parquet de Grande Instance |
| PNC | : Police Nationale Congolaise |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le développement |
| PSPFE | : Police Spéciale de Protection de la Femme et de l'Enfant |
| PTS | : Police Technique et Scientifique |
| RCD | : Rassemblement Congolais pour la Démocratie |
| RDC | : République démocratique du Congo |
| REJUSCO | : Restauration de la justice en RDC |
| SAFDF | : Solidarité des Associations Féminines pour les Droits de la Femme |
| SCIAT | : Sous-commissariat |
| SDE | : Service de la Documentation et d'Etudes du Ministère de la Justice et de Droits Humains |
| SRFF | : Fonds de relèvement et de stabilisation de STAREC |
| SFVS | : Women's synergy for victims of sexual violence |
| STAREC | : Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortantes des Conflits armés à l'Est de la RDC |
| SWAJ (project) | : Le projet «Renforcement de l'accès des femmes à la justice » (Strengthening of the access of women to justice) |
| T5 | : Officier chargé des relations publiques et de la communication |
| T2 | : Officier chargé des renseignements militaires, jouant également le rôle d'officier de police judiciaire au niveau de régiment |
| TGI | : Tribunal de Grande Instance |
| TPE | : Tribunal pour l'enfant |
| TMG | : Tribunal militaire de garnison |
| TVA | : Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UNOPS | : United Nations Office for Project Services |
| UNPOL | : United Nations Police (Police civile des Nations unies) |
| UPC | : Union des patriotes Congolais |
| USD | : Dollar des Etats Unis |
| VBG | : Violence basée sur le genre |
| VS | : Violence sexuelle |

I.- INTRODUCTION

1.1. Objectifs

a) Objectif général

La Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire, l'une des 05 composantes du Programme Gouvernance du PNUD RD Congo, a pour objectif de contribuer à l'atteinte de l'effet 51 du cadre des résultats du programme de Gouvernance. Cet effet consiste à réduire sensiblement la violence armée, assurer la protection des personnes et des biens et amorcer les actions de réforme du système judiciaire et pénitentiaire, pour renforcer les institutions publiques et améliorer leur performance en vue d'obtenir, dans la transparence et l'équité, l'accès des populations aux services sociaux de base et le maintien de la cohésion nationale et de la paix

b) Objectifs spécifiques

- Appui au casernement des forces armées, au désarmement des groupes armés, au renforcement des capacités de la PNC, à la lutte contre la circulation illicite des ALPC et au contrôle démocratique des forces de sécurité et de défense ;
- Appui à la restauration de l'autorité de l'Etat dans les zones sortant des conflits armés ;
- Appui à la mise en œuvre de la réforme de la justice, de l'administration pénitentiaire et la lutte contre l'impunité des violences sexuelles.

1.2. Bénéficiaires, groupes cibles et zones d'intervention

a) Les bénéficiaires et groupes cibles des actions de la GJS sont entre autres :

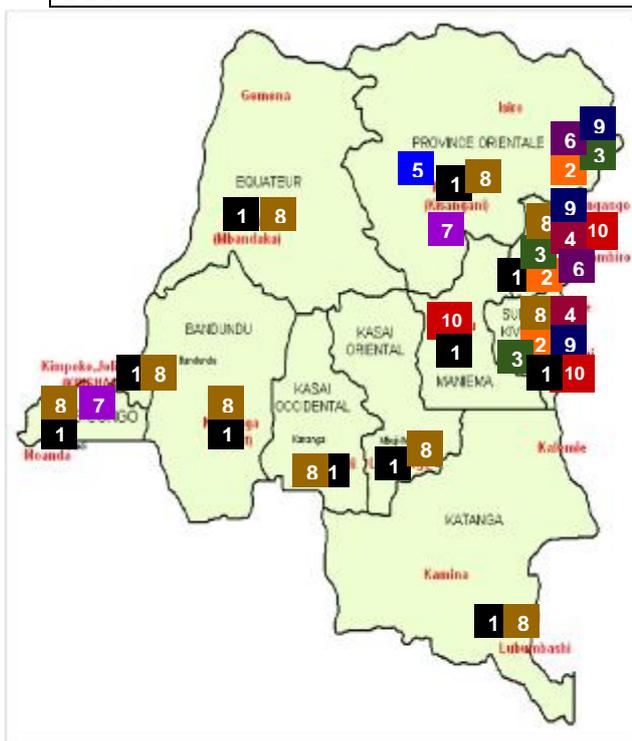
- Les institutions de la République dont le Gouvernement à travers le Ministère de la Défense Nationale, le Ministère de la Justice et Droits Humains, le Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation, le Ministère du Genre, femmes et enfants, ainsi que les services spécialisés connexes (ANR, DGM, EMG des FARDC, la PNC, SDE, EFRPJ, CPRDC, etc.) ;
- La société civile dont les Barreaux ;
- Le Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Les Députés Nationaux et Provinciaux ;
- Les membres des services de sécurité ;
- Les militaires et les policiers ;
- Les Magistrats, agents de l'administration pénitentiaire et autres personnels de justice ;
- Les dépendants des militaires ;
- Les populations civiles vivant autour des sites militaires ;
- Les ex combattants démobilisés ;
- Les Organisations Non Gouvernementales ;
- Les Universités.

b) Zones d'intervention

Les activités de la GJS couvrent l'ensemble du territoire national, mais avec une présence permanente dans les provinces de l'Est (Nord Kivu, Sud Kivu et Province Orientale/Ituri).

| PROJET /INTERVENTION | ZONES D'INTERVENTION |
|---|---|
| Appui à la Réforme de la justice et gestion pénitentiaire | Toutes les provinces de la RDC |
| Renforcement de l'accès des femmes à la justice : sécurisation et autonomisation des populations dans les Kivus et en Ituri | <ul style="list-style-type: none"> - Nord Kivu (Goma et tous les territoires) - Sud Kivu (Bukavu et tous les territoires) - Ituri (tous les territoires) |

| | |
|--|---|
| Renforcement de la capacité du système judiciaire militaire d'enquêter et de poursuivre les crimes des violences sexuelles dans l'Est de la RDC (aussi appelé projet 1888 ou Team of Experts) | - Nord Kivu (Goma et tous les territoires) - Sud Kivu (Bukavu et tous les territoires) - Ituri (tous les territoires) |
| Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires dans les provinces de l'Est de la RDC | - Nord Kivu (territoire de Masisi) - Sud Kivu (Bukavu et territoires de Fizi, Walungu, Kalehe, Shabunda) |
| Renforcement de la lutte contre les violences sexuelles en province orientale | Haut Uélé, Bas-Uélé et Kisangani |
| Introduction de la Police de proximité | Bunia (Ituri) et Goma (Nord Kivu) |
| Renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise | Kasangulu (Bas-Congo) et Kapalata (Province orientale) |
| Appui à la réduction de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et au contrôle démocratique des services de sécurité (ALPC & CO) | Toute l'étendue de la RDC |
| Post brassage | Nord et Sud Kivu , Ituri |
| DDR | Nord et Sud Kivu , Ituri |



LEGENDE & SOUS-VOLET GJS :

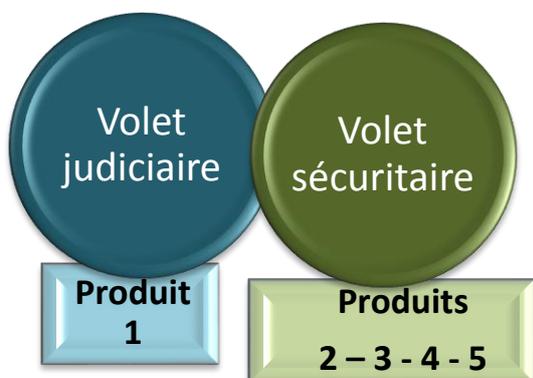
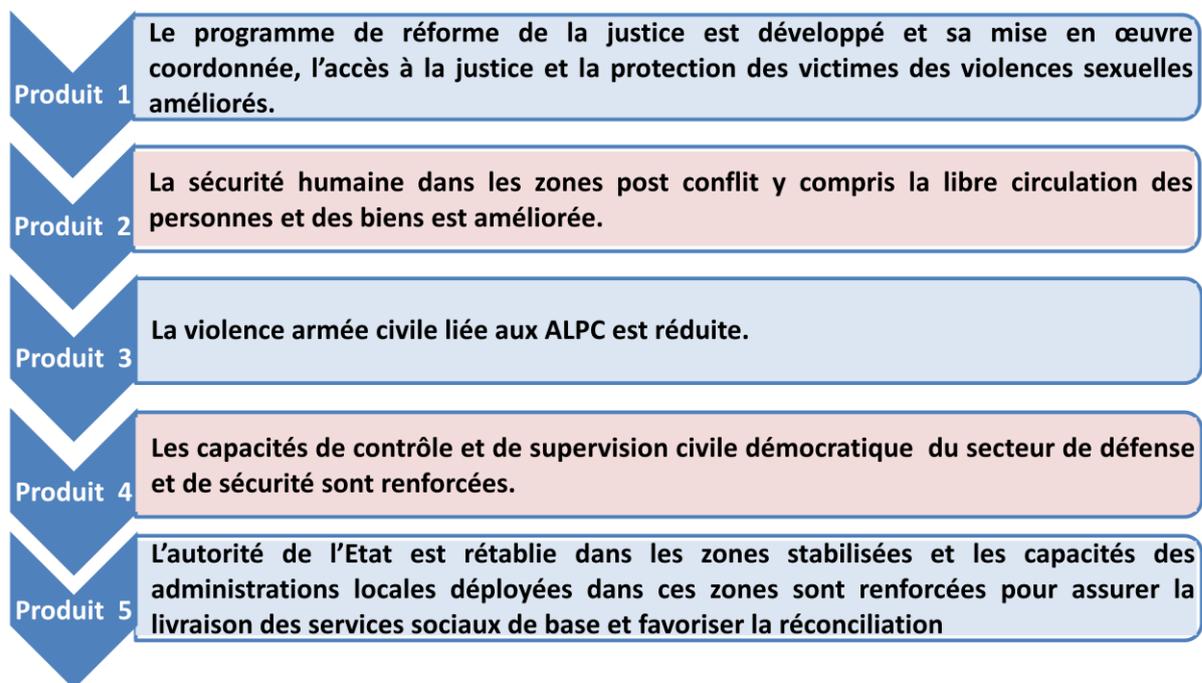
| | |
|----|---|
| 1 | Appui à la Réforme de la justice et gestion pénitentiaire |
| 2 | Renforcement de l'accès des femmes à la justice : sécurisation et autonomisation des populations dans les Kivus et en Ituri |
| 3 | Renforcement de la capacité du système judiciaire militaire d'enquêter et de poursuivre les crimes des violences sexuelles dans l'Est de la RDC (aussi appelé projet 1888 ou Team of Experts) |
| 4 | Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires dans les provinces de l'Est de la RDC |
| 5 | Renforcement de la lutte contre les violences sexuelles en PO |
| 6 | Introduction de la Police de proximité |
| 7 | Renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise |
| 8 | Appui à la réduction de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et au contrôle démocratique des services de sécurité (ALPC & CO) |
| 9 | Post brassage |
| 10 | DDR |

1.3. Résultats attendus

Les interventions du PNUD en matière de Gouvernance judiciaire et sécuritaire visent l'effet 51 du Programme Gouvernance ci-contre.

La violence armée est sensiblement réduite, la protection des personnes et des biens est assurée, les actions de réforme du système judiciaire et pénitentiaire sont améliorées, en vue d'assurer le maintien de la cohésion nationale et la paix.

Cet effet est réalisé à travers les 5 principaux produits ci-après, conformément au cadre global des résultats du Programme Gouvernance :



II.- CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE

a) Evènements importants au niveau national, provincial et local, au plan :

- **Sécuritaire**

- ❖ En 2009 :

- ✓ Climat sécuritaire instable dans la plupart des zones d'intervention des projets de la GJS.
- ✓ Lancement en février au Nord Kivu, après l'accord de paix entre le gouvernement et le CNDP, d'une opération militaire conjointe contre les FDLR (opération UMOJA WETU) par les FARDC et les FDR sur l'ensemble de la partie Sud de la province. Cette opération a permis de nettoyer les poches d'actions des forces rebelles rwandaises et favorisé le rétablissement de l'autorité de l'état dans certains territoires jadis sous contrôle rebelle ;
- ✓ Lancement en juillet au Sud Kivu de l'opération KIMIA II contre les FDLR par les FARDC avec l'appui de la MONUSCO.

Les opérations militaires menées au Nord et au Sud Kivu ont eu des conséquences sur la sécurité de la province du Maniema suite aux déplacements des FDLR et d'autres populations civiles vers cette province.

- ❖ En 2010 :

- ✓ Reprise des combats dans le cadre des opérations contre les FDLR dans certaines provinces, notamment au Nord et au Sud Kivu.
Les activités des groupes armés ont en effet occasionné plusieurs cas de crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en 2010, notamment des cas de violences sexuelles à grande échelle et des massacres des civils. La situation a atteint son comble entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août lorsqu'une coalition des groupes armés congolais associés aux FDLR, a mené une attaque contre la population civile dans une dizaine des villages dans le territoire de Walikale et a commis plus de 300 viols sur des femmes.

- ❖ En 2011 :

- ✓ Poursuite des opérations militaires contre les FDLR dans certaines provinces, notamment au Nord et au Sud Kivu, et, d'autre part, par la mesure gouvernementale interdisant toute exploitation minière dans les provinces du nord Kivu, du Sud Kivu et du Maniema, puis après par la levée de cette mesure.
Les activités des groupes armés et les comportements inciviques de certains militaires FARDC et milices ont en effet occasionné plusieurs cas de violations des droits humains, de violences sexuelles basées sur le genre, de viol et des massacres des civils au cours de cette année dans certaines entités de la province.

- ❖ En 2012 :

- ✓ Augmentation de la violence découlant de l'impact du processus électoral sur la société rd congolaise ;
- ✓ Le conflit armé entre les éléments dissidents des FARDC dits « M23 » (ex-éléments militaires du CNDP) et les forces régulières, voire même avec les autres groupes armés (Raia Mutomboki et FDLR), a occasionné des mouvements des populations dans la partie Est de la RD Congo, principalement au Nord-Kivu. Pas moins de 500 000 habitants



du Nord-Kivu ont fui les combats entre les FARDC et les mutins du M23 en se dirigeant vers Goma, la capitale de la province.

- **Social**

- ✓ L'opération « Kimia II », qui a débuté le 12 juillet 2009, a eu des conséquences importantes pour les civils qui ont subi des représailles de la part des FDLR ; ce qui a occasionné des mouvements de panique, des violences et des déplacements de populations. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHR) a fait état d'au moins 35.000 personnes déplacées dans la plaine de la rivière Ruzizi vers la frontière de la RDC avec le Rwanda et le Burundi.
- ✓ L'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola a été au centre de la visite conjointe du Ministre de la Santé Publique et l'OMS en août 2012, dans la Province Orientale. Un comité international de coordination technique et scientifique a été mis en place par le Ministre de la Santé pour mieux gérer et contrôler cette épidémie.

- **Politique**

- ✓ Rapprochement en 2009 entre les gouvernements congolais et rwandais, après plusieurs années de rupture. Ce rapprochement a permis, entre autres, une gestion concertée des questions sécuritaires aux frontières des deux pays, notamment la problématique des FDLR et la question des groupes armés opérant en RDC avec le soutien politique du Rwanda (cas du CNDP) ;
- ✓ Politique de « Tolérance zéro » en juillet 2009 s'appliquant aux agents du secteur de sécurité, militaires, policiers, civils, et permettant de faire condamner en justice plusieurs agents au comportement indigne. Cette politique de « Tolérance zéro » a été réaffirmée avec force lors du Conseil des Ministres du 18 septembre 2009 ;
- ✓ Redéploiement de la MONUSCO à l'Est de la RDC en 2010 et changement de son mandat orienté sur la stabilisation de la RDC.
Tenue du 13 au 17/10/2010 à Bukavu, de la marche mondiale des femmes contre les violences basées sur le genre. La GJS, par le biais du projet « Accès à la Justice » a saisi l'opportunité offerte par cette marche pour mener des actions d'envergure de mobilisation en faveur de la lutte contre l'impunité des violences sexuelles, des actions qui ont porté haut l'engagement du PNUD dans ce domaine ;
- ✓ Mesure gouvernementale en 2010 interdisant toute exploitation minière dans les provinces du nord Kivu, du Sud Kivu et du Maniema ;
- ✓ Tenue en 2011 de la table de négociation avec plusieurs groupes armés dont le CNDP et leur intégration dans l'Alliance pour la majorité présidentielle. Des centaines d'ex combattants ont bénéficié des programmes de réinsertion et de réintégration ;
- ✓ Organisation en novembre 2011 des élections présidentielles et législatives sur l'ensemble du pays ;
- ✓ Nomination du Premier Ministre par MATATA PONYO, après plus de quatre mois depuis la proclamation des résultats des élections présidentielles couplées de législatives et formation de son Gouvernement au début du mois de mai 2012 ;
- ✓ Négociations (en cours) entre le Gouvernement Central et le mouvement rebelle M23 à Kampala (Ouganda) avec la facilitation de la Présidence du CIRG, après la prise de la ville de Goma par les éléments du M23, le 20 novembre 2012 et leur redéploiement en dehors de cette ville.

- **Economique**

- ✓ Mesure gouvernementale prise en 2011 interdisant toute exploitation minière dans les provinces du nord Kivu, du Sud Kivu et du Maniema ; puis après, levée de cette mesure ;
- ✓ Au niveau provincial et local, l'économie est fortement entravée par la situation sécuritaire. Pour exemple, l'administration parallèle mise en place par les M23 collecte les taxes et redevances dans le territoire de Rutshuru privant ainsi le territoire et la Chefferie des ressources financières nécessaires à son développement.

b) Impact de ces événements sur les résultats attendus

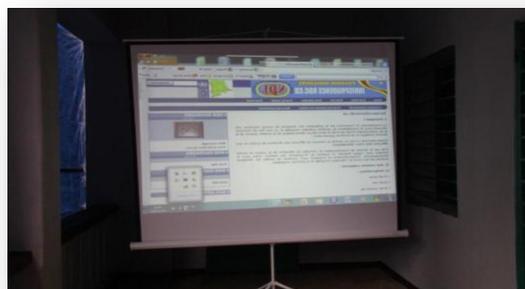
- ✓ La révision constitutionnelle de janvier 2011 a touché plusieurs aspects de la vie politique, notamment le système judiciaire. Les échéances électorales ont eu pour conséquence l'adaptation des interventions du volet appui à la justice au contexte électoral notamment par l'organisation des sessions de formation sur le traitement du contentieux électoral à l'intention des magistrats de la ville de Kinshasa, Katanga et Bas - Congo.
- ✓ L'attente de la mise en place du nouveau gouvernement dirigé par MATATA PONYO, après la démission de celui que dirigeait Adolphe MUZITO, a retardé la mise œuvre de quelques activités étant donné que les Ministres intérimaires ne pouvaient qu'expédier les affaires courantes. Certains textes essentiels attendus dans le cadre du projet de sécurité communautaire ont ainsi été mis en veilleuse.

III.- RESULTATS DE LA GJS

a) Principaux résultats obtenus

Dans le domaine de la justice

- Le PNUD, à travers le volet Appui à la justice, a contribué à l'amélioration de la couverture nationale en magistrat lors de la formation de 2 000 nouveaux magistrats. Le taux de prise en charge judiciaire des populations en RDC est ainsi passé d'un magistrat pour 38 500 habitants en 2009, à un magistrat pour 17 500 habitants en 2012. Cette performance est rendue possible suite à la nomination de 2000 nouveaux magistrats civils et militaires en 2010 et 2011, et dont le déploiement s'est poursuivi en 2012.
- En appui aux réformes en cours dans le domaine de la justice, le PNUD assure le leadership de l'élaboration de la loi sur l'assistance judiciaire gratuite et de la conduite d'actions ciblées, y compris celle visant le renforcement de la déontologie et l'éthique du magistrat, à travers l'opérationnalisation des chambres disciplinaires. L'appui du PNUD à trois Juridictions pilotes de Kinshasa (parquet, cour et tribunaux) sur le management des juridictions, a permis d'assurer une meilleure visibilité en matière de gestion administrative, la gestion des archives, la gestion des ressources humaines, la maîtrise des procédures, la gestion des greffes et l'utilisation de l'outil informatique. Ainsi, les chambres provinciales de discipline sont opérationnalisées dans 6 provinces (Bas-Congo, 2 Kasai, Province Orientale, Nord Kivu et Equateur) et le respect des règles éthiques et disciplinaires au sein de la magistrature est renforcé. Sur 28 affaires disciplinaires traitées, 16 jugements ont été prononcés. Ces actions permettent de renforcer la redevabilité du secteur judiciaire et de limiter les abus dans ce secteur en faveur des justiciables les plus vulnérables ;
- Le Service de Documentations et d'Etudes (SDE) du Ministère de la Justice a été doté du premier site web pour la diffusion de la jurisprudence et la doctrine congolaises ;
- L'assistance judiciaire gratuite et l'accompagnement juridique de 90 enfants en contact avec la justice ont été assurés par le biais du Barreau de Kinshasa/Matete ;
- En matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles, l'appui du PNUD aux initiatives engagées dans le domaine a permis que 304 affaires pénales soient portées devant les tribunaux (Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri) dont 70% des cas de violences sexuelles ; 9 cliniques juridiques, 1 unité de la Police Technique et Scientifique (PTS) et 4 structures de la Police Spéciale de Protection de la Femme et de l'Enfant (PSPFE) sont rendues fonctionnelles au Nord & Sud Kivu et Ituri, permettant chaque année à plus de 600 victimes de violences sexuelles d'accéder à des services



d'accompagnement juridiques et judiciaires de qualité et 152 autorités locales en tant que leaders sont engagés dans la lutte contre les violences sexuelles au niveau communautaire.

Dans le domaine de la sécurité

- Face aux énormes défis créés par les opérations de brassage et le casernement des militaires, le PNUD a apporté son soutien à la construction de 1 338 logements (dans deux camps du Sud Kivu) et de 49 bâtiments administratifs dans 05 camps militaires (Sud Kivu et Ituri) au profit de 7 000 militaires et environ 30 000 dépendants ainsi qu'à la réhabilitation des infrastructures médicales et pénitentiaires. Cet appui amorcé en 2009 a été achevé en 2012. Grâce aux logements construits, environ 1338 familles des militaires ont quitté les abris de fortune beaucoup plus précaires et se sont installées dans des logements en dur, offrant un cadre de vie meilleur qui favorise un bon encadrement familial et ayant un effet visible sur le moral des troupes déployés sur le terrain des opérations.



A l'hôpital militaire de Goma, 16,000 patients ont été enregistrés dont 20% issus de la population civile. La réhabilitation de la prison militaire de Ndolo permet d'accueillir les pensionnaires dans de meilleures conditions ;

- Le renforcement des structures communautaires autour des sites militaires, notamment à travers la mise en place des Comités Locaux de Développement (CLD), a contribué à améliorer sensiblement l'accès aux services sociaux de base autour des sites militaires dans les Kivu et en Ituri, pour environ 30 000 membres des communautés d'accueil. Les 24 infrastructures communautaires construites autour des sites de casernement des militaires (centres de santé, écoles, marchés, routes et voies d'accès, radio communautaire, foyers sociaux) contribuent, non seulement à améliorer les conditions sociales des communautés, mais aussi à favoriser une meilleure interaction entre les militaires, leurs familles et les communautés environnantes. On y relève notamment une baisse de 83% de la violence entre militaires et communauté d'accueil, passant de 87 incidents par an en 2009 à 14 incidents en 2012, une augmentation de 47% des effectifs des élèves dans les écoles réhabilitées, passant à 1030 élèves en 2012 dans une des écoles, contre environ 700 en 2009, et une augmentation de 110 % du taux de réussites des élèves en 6^{ème} année primaire, qui est passé de 45% en 2009 à 98% la fin de l'année scolaire 2011-2012 ;



EP Kashusha / Nyamunyunyi

Sur le plan sécuritaire, les comités locaux de développement (CLDs) ont nettement amélioré les relations de bon voisinage entre les militaires, leurs dépendants et les populations locales. Les règlements des conflits se font grâce et au sein de ces structures.

- La formation de base soutenue par le PNUD dans 2 centres d'instruction (Kapalata et Kasangulu), porte à 3 425 le total des policiers formés au maintien de l'ordre public au respect des droits de l'homme et à

la sécurité des personnes et des biens. Dans les zones où les policiers formés sont déployés, les prestations de la Police sont de bonne qualité, en dépit de la faiblesse des moyens logistiques et de la précarité de leurs conditions de travail. On y note, entre autres, une confiance accrue de la population vis-à-vis de la police, une réduction sensible des cas de violation des droits de l'homme par les agents de la police, un respect plus visible des consignes, règles, instruction et directives dans l'exécution des missions judiciaires par les policiers, un travail de qualité et efficace surtout lors de la sécurisation de grandes manifestations publiques, une baisse de la criminalité et des actes de vandalisme ;

- Le programme DDR à l'Est de la RDC a permis le désarmement, la démobilisation, la réinsertion et le rapatriement de 6 950 ex-combattants dont 5 328 issus des groupes armés congolais et étrangers ;
- Le forum de quartier Mudzipela (Bunia/Ituri) est opérationnel suite à la formation de ses membres sur les outils de Police de proximité ;
- La RDC, l'un des pays les plus confrontés à l'insécurité liée à la circulation illicite des ALPC, dispose désormais d'une politique nationale en matière de réduction des ALPC illégale, ainsi que d'une stratégie opérationnelle et des actions spécifiques, consignées dans le plan d'action prioritaire 2012-2016 élaboré en 2012 par le Ministère de l'Intérieur et Sécurité, axé essentiellement sur la collecte et la destruction des ALPC, le marquage des armes officielles, l'extension des antennes de la CNC-ALPC ainsi que les campagnes de sensibilisation à différents niveaux. Le PNUD a contribué à l'adoption du Plan d'Action national de gestion et de contrôle des ALPC. L'antenne CNC-ALPC de Bunia / Ituri est rendue opérationnelle. Les unités de gestion et de stockage des ALPC sont dotées en conteneur et armoires sécurisées ;
- Le PNUD a également contribué à l'élaboration du code de conduite des FARDC ;
- Plusieurs interpellations des Ministres provinciaux de l'Intérieur par les Députés provinciaux (Bas-Congo, Kasai occidental, Province Orientale et Katanga) ont eu lieu suite à la sensibilisation de ces derniers ;
- La qualité des services publics (état-civil, finances) est améliorée par l'Immersion d'experts dans 22 entités administratives du Nord & Sud Kivu et Ituri jadis sous contrôle des groupes armés.

b)



Voie d'accès construite à Bukavu dans le cadre du projet Post Brassage par le PNUD avec l'appui financier de DFID

Dans la province du Sud-Kivu à Bukavu, plus de 40 000 personnes font chaque mois des économies financières et des gains en temps en empruntant la route (ou voie d'accès) reliant l'entrée du Camp SAÏO - Quartier Latin/Anciens Combattants de MUHUNGU à Ruzizi II. La construction de cette route fait partie des infrastructures communautaires développées dans le cadre du Projet Post Brassage conduit par le PNUD avec l'appui financier de la Coopération britannique (DFID).



Avant la construction de cette route, les usagers étaient obligés de faire un grand détour qui leur prenait des heures. Aujourd'hui, en l'espace de 10 minutes, ils peuvent parcourir cette voie d'accès. Par ailleurs, cette route a permis de relancer les activités socio-économiques, car les paysans peuvent facilement écouler leurs produits en ville.

Ce Projet a eu pour but d'appuyer le Gouvernement congolais dans le cadre de renforcement de la capacité d'accueil des brigades intégrées à l'Est de la RDC (Nord Kivu, Sud-Kivu et Ituri) et de l'amélioration des conditions de vie des militaires et de leurs dépendants et, partant, de promouvoir la cohabitation pacifique entre ceux-ci et les populations environnantes des sites militaires.

Unité Spéciale de la Police chargée de la protection de l'Enfant et de la Femme (PSPEF) au Nord Kivu appuyée par le PNUD et plébiscitée "meilleure unité" sur le plan national en termes de gestion

L'unité Spéciale de la Police chargée de la protection de l'Enfant et de la Femme (PSPEF) au Nord Kivu, dont le fonctionnement est appuyé par le PNUD depuis 2010, a été désignée la meilleure unité sur le plan national en termes de gestion, à la suite d'un audit diligenté par l'Inspection générale de l'Audit de la PNC, 14 mois après la formation en gestion administrative par le PNUD à travers son projet Accès à la Justice.

En effet, les services/bureaux de la PSPEF ont été entièrement équipés et le personnel a fait l'objet d'une formation spécialisée ; 17 personnes dont 5 membres du personnel ont bénéficié de la formation de plus de 25 jours en quatre sessions, ce qui a contribué à l'amélioration des interventions de la Police concernant :

- la recherche et l'instruction des dossiers criminels y compris ceux ayant trait aux violences sexuelles ;
- la recherche et la conservation des preuves grâce à l'utilisation des techniques modernes et scientifiques
- le rapprochement de plus en plus des justiciables.

La construction et l'équipement des services précités ainsi que la formation de son personnel ont en effet visé le renforcement de la capacité de l'appareil judiciaire à offrir la justice aux citoyens et, en ce qui est du projet, aux femmes. Les deux unités de Protection de la Femme et de l'Enfant à Walikale et Masisi renforcent en particulier, la réponse judiciaire dans ces deux territoires les plus souvent victimes d'exactions et de violences sexuelles et violences faites aux femmes.



IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LEÇONS APPRISES

a) Difficultés rencontrées

- Au plan sociopolitique et économique et liées au contexte **et/ou** à la mise en œuvre des activités (au niveau national, provincial et local)
 - ✓ Concentration des interventions à l'Est du pays au détriment de la partie Ouest ;
 - ✓ La situation sécuritaire dans certaines zones, surtout celles de l'Est de la RDC, entrave la réalisation continue des activités ;
 - ✓ Le gel du programme DDR avant la fin de la démobilisation complète des ex-combattants n'a pas permis d'avoir l'effet escompté ;
 - ✓ Absence d'analyse de risques lors de la mise en place de certains projets ;
 - ✓ L'analyse des interventions dans le secteur de la réforme de la sécurité ne laisse percevoir ni une vision politique globale ni une stratégie nationale d'intervention dans le secteur.
 - ✓ Le mode opératoire pour l'implémentation des programmes dits "conjoint", où le PNUD est agent administratif mais avec une large autonomie accordée aux agences d'exécution de mettre en œuvre les activités suivant leurs propres procédures, ne permet pas au PNUD d'assurer la rigueur nécessaire dans le suivi et le contrôle des activités ;

- **Contraintes et impact sur le niveau d'exécution des PTA**
 - ✓ Faible allocation budgétaire étatique ;
 - ✓ Adoption lente des textes législatifs/réglementaires (cas du projet pilote de désarmement en Ituri) ;
 - ✓ Faible volonté politique ou implication de la part de la contrepartie nationale;
 - ✓ Lenteur et parfois manque de réactivité de la contrepartie nationale pour répondre à certaines questions urgentes, notamment le retard dans la signature de certains documents importants compromettant ainsi la mise en œuvre des activités du projet ;
 - ✓ Situation sécuritaire dans les Kivu constituant une menace pour la poursuite de la mise en œuvre des projets;
 - ✓ Défiance des bailleurs de fonds ;
 - ✓ Les procédures du PNUD constituent parfois un facteur du rythme de la mise en œuvre des activités sur terrain ;
 - ✓ Faibles capacités techniques et financières des partenaires d'exécution sur terrain (Entreprises et ONGs nationales œuvrant dans le domaine de Construction) et fluctuation des prix sur le marché ayant entraîné des avenants supplémentaires sur les délais ;
 - ✓ Insuffisance sur le marché local des fournisseurs / soumissionnaires des biens, services et équipements recherchés ;
 - ✓ Lourdeur de l'administration locale à faciliter le recours au marché international compte tenu des courts délais de livraison ;
 - ✓ Allocation budgétaire étatique inexistante en faveur de la CNC-ALPC, du SECP (Service Education Civique et Patriotique) de l'armée et des Réseaux de la Société Civile ;

b) Principaux risques et mitigation

| PRINCIPAUX RISQUES | MITIGATION |
|---|--|
| Fragilité du contexte politique et sécuritaire du pays | Encourager la mise en place d'un cadre de concertation politique entre les institutions et les partenaires internationaux. |
| Manque ou faible engagement /volonté politique de la contrepartie nationale dans le cadre de la mise en œuvre des | Bâtir un dialogue à tous les niveaux avec la partie nationale (gouvernement central et les provinces), - faire un plaidoyer de haut niveau pour obtenir la signature de |

| | |
|--|--|
| projets | certains documents juridiques. - Expliquer à la partie nationale et aux bailleurs les principes de programmation du PNUD qui n'obligent pas la signature du programme une fois le CPAP signé avec le Gouvernement |
| Reprise des armes par les ex combattants et reconstitution des groupes armés. | Disponibiliser les fonds pour un nouveau programme DDR et instaurer et renforcer un système de dialogue social au niveau de la base avec les élus locaux /leaders communautaires pour mener des actions de sensibilisation/conscientisation au niveau des communautés. |
| Défaillance de la coordination inter-agences intervenant dans les programmes/projets conjoints | Risque de niveau faible d'inefficacité de la coordination inter-agence mais qui demande une attention et une communication soutenue entre agences |
| Faiblesse des capacités nationale et/ou bénéficiaires locaux/nationaux | Engager les institutions nationales dans le développement et la mise en œuvre des projets |
| La lenteur du Ministère de la justice à relancer les activités du Comité Mixte de Justice | Assurer un plaidoyer avec les autres PTF intervenant dans le secteur, à l'occasion de rencontres inter bailleurs doit être relancé |
| L'absence de vision claire du Ministère de la justice | Proposer une évaluation de la réforme plus de 5 ans de mise en œuvre après le plan d'actions de réforme (2007-2012) |

c) Principales leçons apprises (sur l'ensemble du cycle).

- ✓ Le leadership national et le maintien d'un dialogue permanent avec l'ensemble des parties prenantes, au niveau tant central que décentralisé, sont les éléments déterminants dans la réussite des processus de planification ;
- ✓ Conçu de manière ciblée, le programme de renforcement des capacités offre un potentiel de développement et de pérennisation (ex. la formation des policiers et magistrats) ;
- ✓ Un partenariat étroit avec la contrepartie nationale a permis le transfert de compétences dans le secteur de la justice ;
- ✓ Il faut toujours éviter de lancer les activités sans la disponibilité de fonds, surtout pour celles sur terrain ;
- ✓ Etablir des plannings réalistes des activités qui tiennent compte des tous les aspects du projet ;
- ✓ Eviter de donner un grand marché à un seul partenaire pour des raisons d'incapacité financière et organisationnelle observées pour la plupart des entreprises de la région ;
- ✓ Discuter des modalités des toutes les facilitations et exonérations éventuelles avec la partie gouvernementale en impliquant tous les services concernés avant tout démarrage des travaux pour éviter des surprises pouvant conduire au blocage des travaux en cours d'exécution ;
- ✓ S'assurer auprès de la partie gouvernementale de la disponibilité des bénéficiaires et de mécanismes mis en places par les autorités pour que ces derniers puissent occuper les ouvrages mis à leur disposition ;
- ✓ S'assurer de la disponibilité des terrains appartenant aux bénéficiaires dans les sites où l'on compte intervenir avant toutes programmations des activités et adapter l'étude des projets aux sites proposés ;
- ✓ Discuter de tous les aspects du projet avec la partie gouvernementale et s'assurer qu'elle sera en mesure d'honorer ses engagements pour prévenir tous les risques..

V. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 Administration

a) Ressources humaines

Les effectifs de la GJS sont répartis de la manière suivante :

- 1 Coordonnateur de composante (International) à Kinshasa ;
- 1 Chargé d'administration et Finances (International) à Kinshasa ;
- 1 Consultante en Appui aux institutions pénitentiaires et judiciaires (basée à Bukavu) ;
- 1 Chef de projet Police-JICA (basée à Kinshasa) ;
- 1 Chef de projet Police de Proximité (basé à Bunia) ;
- 1 Project Officer and Technical specialist (basée à Goma) ;
- 1 Coordonnateur du projet/Conseiller en monitoring (basé à Kinshasa) ;
- 11 Experts nationaux (2 en procurement, 2 en S&E, 1 en ALPC et redevabilité du Secteur sécuritaire, 1 en partenariat et réseaux, 1 en construction, 1 en renforcement des capacités de la Police, 2 experts juristes, 1 Ingénieur Expert en construction) dont 7 basés à Kinshasa, 1 à Kasangulu, 2 à Goma et 1 à Bunia ;
- 1 Chargée de suivi et évaluation (basée à Goma) ;
- 12 Associés (4 à l'Administration & Finances, 1 aux finances, 2 en Appui à la réforme de la justice, 1 en S&E, 3 associés juristes, 1 en monitoring /Violences sexuelles) dont 6 basés à Kinshasa, 2 à Bunia, 1 à Kisangani, 2 à Goma et 1 à Bukavu ;
- 8 Assistants (1 à la coordination, 2 Admin & Fin, 1 Admin, 1 logisticien, 1 en procurement/Formation Police, 2 IT) dont 4 à Kinshasa, 1 à Kisangani, 2 à Goma et 1 à Bukavu ;
- 9 Moniteurs juristes dont 4 basés à Goma, 3 à Bukavu et 2 à Bunia ;
- 1 Commis de bureau, à Kinshasa ;
- 8 Chauffeurs dont 5 à Kinshasa, 1 à Kisangani, 1 à Goma et 1 à Bukavu ;

L'équipe est appuyée par une Chargée de programme basée à Kinshasa.

b) Procurement

• Post brassage DFID

Pendant la période de 2008 à 2012, la GJS à travers son projet Post Brassage financé par DFID a principalement appuyé l'achat des médicaments, réactifs de laboratoire, meubles de bureau pour les camps militaires de Tchéré Djugu, Katanga en Ituri et Nyangezi, Nyamunyuni, Saio au Sud Kivu. Elle a également procédé à la construction des camps militaires et aux travaux de forage des puits d'eau et à l'installation de pompes électriques sur les sites de Tchéré Djugu, Katanga, Nyangezi, Nyamunyuni, ainsi qu'à la réhabilitation du Camp Saio. Quant aux travaux de construction sur le Site de Mambango au Nord Kivu, ils ont été suspendus en 2009 sur décision du management faute de budget supplémentaire pour finaliser les travaux non encore exécutés.

• Appui à la réforme de la Justice

La GJS a apporté durant le cycle son appui logistique pour l'achat des services et des biens tels que les services traiteurs, locations de salles, impressions des documents, brochures d'information et banderoles digitales, achat de billets d'avion, et fournitures de bureau pour les différents ateliers et séminaires de formation organisés par ce volet pour les différents partenaires gouvernementaux du PNUD dans la réforme du secteur judiciaire. Elle a également procédé à l'achat d'un fourgon cellulaire pour la prison de Makala, de matériel informatique, meubles de bureau, générateurs, à la fourniture de connexion

internet, au câblage du réseau informatique pour le Service de Documentation et d'Etudes du Ministère de la Justice (SDE), les tribunaux de paix Assosa/Kasa-Vubu, le parquet de Kalamu et l'administration pénitentiaire.

- **ALPC**

De 2009 à 2012, la GJS a aussi appuyé l'achat des services et des biens tels que les services traiteurs, locations de salles, impressions des documents et banderoles digitales, achat de billets d'avion, et fournitures de bureau pour les différents ateliers et séminaires de formation organisés par le projet ALPC, et livré du matériel informatique, des meubles, un véhicule, des modems pour la connexion internet pour la Commission Nationale de Contrôle des ALPC (CNC-ALPC). De plus, la GJS a également procédé au recrutement du groupe GRIPP pour conduire l'étude sur la prolifération des ALPC, a construit une antenne de la CNC-ALPC à Boma et à Kisangani et a pris en charge la location de bureaux pour la CNC-Kinshasa de 2009 à 2011. La GJS a également doté la PNC d'un centre de formation à Kinshasa avec l'appui financier de la France.

- **Renforcement des capacités de la police (JICA)**

Concernant ce projet, la GJS a principalement procédé de 2010 à 2012 à l'achat de fournitures de bureau, médicaments, survêtements, matériels aratoires, matériels informatiques, moustiquaires, vaisselles, médicaments, équipements médicaux, pupitres en bois, impression de syllabus, et aussi le transport de ces différents matériels pour les nouvelles recrues au centre de Kapalata et celui de Kasangulu. De même, des restaurateurs ont été recrutés pour assurer la restauration de masse des recrues à Kasangulu et Kapalata durant les 4 périodes de formation intervenues entre octobre 2009 et mars 2013 et des entrepreneurs ont été recrutés pour la réhabilitation du centre de Kasangulu, y compris celle et la construction d'un bâtiment administratif pour le centre de Kapalata en 2012.

- **Lutte contre l'impunité des Violences Sexuelles**

La GJS a procédé à partir de 2012 à l'achat de fournitures de bureau, meubles de bureau, d'un véhicule et stabilisateurs pour ce projet.

- **Police de Proximité**

La GJS a principalement procédé en 2012 à l'achat de meubles, fournitures de bureau, matériel informatique et à l'impression de 2000 livres sur la police de proximité pour l'Inspection générale de la Police, de dépliants et panneaux publicitaires pour la vulgarisation du mandat de la police de proximité et de services traiteurs pour un séminaire du projet police de proximité à Bunia. De plus, 2 entreprises ont été recrutées pour la construction à Bunia du sous commissariat Bankoko avec un bloc de latrines à 4 portes et la réhabilitation du bâtiment du commissariat et la construction du bâtiment annexe du Commissariat/Sukisa.

- **Post Brassage/Pays Bas**

En ce qui concerne le projet Post brassage financé par les Pays Bas, la GJS a principalement apporté son appui, de 2009 à 2011, à l'achat de meubles et matériel informatique pour le personnel, à l'achat de biens et services tels que les services traiteurs, locations de salle, achat de billets d'avions et fournitures de bureaux, impressions de documents pour les différents ateliers et séminaires de formation organisés par Monuc ROL. Elle a également doté la Prison militaire de Ndolo à Kinshasa de lits, matelas, couvertures, produits d'entretien, fournitures de bureaux, matériel informatique, meubles de bureau et a mené des travaux de construction tels que la construction d'un hangar de cuisine, d'un puits avec margelle pour arrosage, l'installation de bornes fontaines avec têtes de robinets.

- **DDR**

La GJS a procédé principalement à l'achat de matériel informatiques en 2009 pour les opérations DDR menées au Kivu dans les centres de regroupement de Nyaleke, Mubambiro, Luberezi et Kahele ainsi que pour le personnel de ce projeté.

VI. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES

1. Historique de l'évolution du partenariat durant le cycle

La stratégie de partenariat dans le cadre du programme s'est reposée, pour l'essentiel, sur des mécanismes de concertation et de coordination réunissant les Bailleurs du Programme, la Contre Partie Nationale, les Institutions du Système des Nations Unies, les Organisations internationales, les Partenaires ONGs et Entreprises, les Organisations de la société civile et les Bénéficiaires. Elle a fonctionné tant sur le plan institutionnel (avec le dispositif d'exécution du Projet composé d'un Comité de Pilotage, un Comité Technique, une Unité de Gestion du Projet et le Centre de Services du PNUD), financier (avec le partenaire financier du projet ou Bailleur de fonds) qu'opérationnel (avec les entreprises et les ONGs nationales et internationales, la MONUSCO et le PNUD).

Cette stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources au sein de la GJS s'est aussi appuyée sur celle adoptée au sein du Bureau Pays. Celle-ci ayant établi le profil ainsi que les priorités de chaque bailleur en République Démocratique du Congo, la connaissance préalable des ces priorités explique les succès récoltés par la GJS dans la mobilisation des ressources au sein du programme de Gouvernance.

Outre les anciens accords conclus en 2006, 2008 et 2009 avec DFID, les Pays Bas et la France pour le financement des activités de Post Brassage et le DDR, la GJS a conclu des nouveaux partenariats, notamment le 20 août 2010 avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) pour la gestion et l'administration du projet de Renforcement des capacités de la PNC, et en 2011 avec la France pour la mise en œuvre du projet Appui à la justice dans le cadre de l'appui à l'administration pénitentiaire, l'Allemagne et l'Australie pour le projet de lutte contre la prolifération des ALPC, le PBF (Peace Building Fund) et le MAECI (Ministère des Affaires Etrangères et de Commerce International du Canada) pour le projet appui aux institutions pénitentiaires et judiciaires, le U.S. Department of State-Bureau of Democracy, Human Rights, and Labour (DRL) pour le projet 1888, la Suède pour Accès à la justice Phase II.

2. Perspectives en matière de mobilisation de ressources

- La communication avec le bailleur allemand a été renforcée et il est possible que l'Allemagne finance la phase 3 du projet « Combattre la prolifération illicite des ALPC en RDC ». Le draft du Proposal relatif à cette phase a déjà été partagé par UNODA.
- La Coordination de la GJS a soumis au SSU une demande de financement pour le projet police de proximité.
- Une prise de contact a été effectuée avec la GIZ pour le projet d'appui à la mise en œuvre des mécanismes de l'Initiative Régionale de l'Exploitation des Ressources Naturelles (IRRN) en particulier au niveau du mécanisme d'alerte rapide. Il est envisagé de collaborer au niveau du renforcement des capacités des acteurs nationaux y compris les acteurs judiciaires.

VII. SUIVI ET EVALUATION

Historique du suivi et évaluation durant le cycle :

a. Etat du S&E en début de cycle

En début du cycle, les mécanismes de suivi du programme mis en place par la Gouvernance judiciaire et sécuritaire (GJS) ont tous concouru au suivi et à l'amélioration des performances du programme afin de

lui garantir l'atteinte des résultats escomptés. Bien que reposant en grande partie sur l'Unité Suivi et Evaluation (USE) de la GJS, le suivi du programme s'est effectué d'un bout à l'autre du programme par : les Bureaux de Terrain (BT), les Comités de pilotage et technique, les Chefs de projets et staff clés des unités spécialisées, l'Unité suivi et évaluation, la Coordination de la GJS et le Management/Programme de la Gouvernance.

- Les BT appuient les équipes de terrain composées d'experts en relèvement communautaire et d'ingénieurs en construction afin qu'elles puissent exercer pleinement leur rôle de suivi de proximité. Généralement, cet appui tourne autour de l'appui conseil, l'appui logistique (MOP, escorte, etc.), la coordination des visites de terrain, l'appui local au recrutement des partenaires ONGs, etc. ; il a été davantage renforcé grâce au pouvoir transféré aux BT par l'entremise des CLEPs mis en place par le Chef du bureau NIM-DIM, qui leur confère le pouvoir de sélectionner et d'approuver sur place les projets à soumettre directement à la signature du Directeur Pays. Toutes les décisions issues des rencontres des BT ainsi que la situation à jour des projets sont transmis par l'intermédiaire des superviseurs sous forme de rapports hebdomadaires. Le suivi à distance a consisté en la récolte régulière des données par l'Unité Suivi et Evaluation, au travers des rapports hebdomadaires et circonstanciels produits par les superviseurs de terrain. Les informations fournies dans ces rapports ont permis de faire un état de lieux permanent de l'évolution des activités sur terrain.
- Les Comités Technique et de Pilotage ont fait partie des rares occasions tripartites où les Bailleurs, la contre partie nationale et le PNUD et autres partenaires internationaux, se retrouvaient pour procéder à une revue globale du programme.
- Les Chefs des projets ainsi que le staff des unités spécialisées (logistique, finance, procurement) se rendaient régulièrement sur le terrain en vue d'apporter leur expertise au personnel de terrain. Les missions de suivi de proximité ont été organisées dans les différents sites pour se rendre compte de l'état exact d'avancement de travaux des constructions et des projets communautaires. L'Unité logistique et le procurement ont apporté leur appui à la logistique et au procurement du programme ; tandis que l'Unité finance rendait compte de manière assidue de la situation financière de tous les projets et procédait régulièrement aux ajustements découlant des révisions budgétaires ou de modification des PTAs/PTTs.
- En tant que force motrice de la Composante GJS en matière de suivi et évaluation de différents projets du programme, l'USE a été incontestablement le recours du programme sur tout ce qui a trait à : la centralisation des informations, l'archivage des documents, l'analyse et le suivi des indicateurs d'achèvement des projets, la production des rapports séquentielles du programme, la réalisation de mission de suivi, d'évaluation et de clôture des projets, la diffusion des outils et bonnes pratiques du PNUD, l'appui aux autres Unités de la Gouvernance notamment les unités genre, communication et formation pour n'en citer que quelques exemples. Toutes les missions d'appui ont été sanctionnées par un rapport de mission partagé avec tout le staff de la GJS et transmis à l'USE pour exploitation et archivage.
- Au niveau de la Coordination du programme, des réunions se tenaient toutes les deux semaines avec pour objectif de passer en revue tous les aspects du programme. Ces réunions de coordination furent les moments privilégiés qu'utilisaient les Chefs de projet pour rendre compte au Coordinateur des résultats atteints et des problèmes rencontrés. C'était aussi le moment pour le Coordinateur de la GJS de recentrer les actions de la composante, d'apporter des solutions immédiates aux problèmes qui relevaient de sa compétence et de relever ceux qui nécessitaient le point de vue du Management. Les décisions et orientations du management y sont discutées et des recommandations à échéanciers précis clôturent les séances.
- De toute évidence, certains problèmes de la GJS ne pouvaient trouver de solutions que sur décision du Management, eu égard à la complexité de l'intervention de la GJS, à la sensibilité de son programme notamment sur ses aspects sécuritaire et partenarial, à la dimension du programme. Ainsi, par l'intermédiaire du Chargé de programme et du Coordinateur, des rencontres d'appoint

sont tenues avec le Management pour trouver des solutions aux problèmes qui constituent les principaux goulots d'étranglement.

b. Initiatives et progrès

La GJS a à sa charge un portefeuille de 12 projets sous le Award 00049570, dont certains sont exécutés en dehors de Kinshasa et parmi lesquels figurent le projet Accès à la justice, le projet Appui aux Institutions Judiciaires et Pénitentiaires et le projet 1888.

Du point de vue programmatique, le Coordonnateur de la GJS est responsable de tous ces projets et en assure le suivi et le reporting dans ATLAS Project Management et la Plate forme ERBM. Il est comptable des résultats obtenus sur terrain par les différentes équipes de mise en œuvre et du reporting envers les bailleurs des fonds.

Le rôle de la Cellule de S&E se situe donc à deux niveaux :

- au niveau interne de la composante, la Cellule apporte tout l'appui nécessaire au Coordonnateur, en facilitant la collecte régulière et l'analyse des informations sur la mise en œuvre des projets, en veillant sur la qualité du reporting, tout en assurant le monitoring des indicateurs en vue de noter les progrès vers les résultats.
- au niveau du programme Gouvernance, la Cellule, en liaison avec le Chargé de S&E du Programme et la Chargée de Programme de la Composante, veille sur la qualité du reporting pour s'assurer que les résultats obtenus par les projets sont en cohérence avec les produits du CPAP pour réaliser les effets UNDAF.

En rapport avec ce rôle, la cellule de S&E de la GJS s'est dotée d'un dispositif d'action sur une base mensuelle (suivi interne), trimestrielle (reporting ERMB et ATLAS Project Management) et annuelle (évaluations) :

- (1) Chaque projet assure le suivi interne de la mise en œuvre, à travers des descentes sur terrain et produit un rapport mensuel de suivi
- (2) Chaque trimestre, la Cellule de S&E, récolte les informations sur les projets (soit en se basant sur les rapports des projets, soit en effectuant des descentes sur terrain) et élabore le rapport trimestriel de la composante. Le Coordonnateur s'appuie sur ce rapport pour effectuer les mises à jour dans ATLAS Project Management et la Plate forme ERBM.
- (3) Au dernier trimestre de l'année, la cellule S&E organise des évaluations de tous les projets, pour mettre en exergue les progrès annuels par rapport aux targets définis en début d'année (et saisis dans ATLAS) et faciliter l'élaboration du ROAR ainsi d'autres documents de synthèse (rapport annuel, etc....).

c. Activités pertinentes

- Assurer le suivi des activités de tous les projets exécutés, avec des évaluations formatives au fur et à mesure de l'évolution des activités ;
- Assurer le reporting trimestriel, semestriel et annuel des activités de la composante, en liaison avec l'Unité Reporting du programme de gouvernance ;
- Jouer le rôle de « Project Assurance » au niveau des projets en s'assurant de la qualité des données collectées et des projets pertinents dans le Module Atlas Project Management (avec les chefs de projets, les codonateurs et les Chargés de S&E) ;
- Fournir des conseils techniques aux chefs et aux staffs des projets afin d'appuyer le processus de planification et de suivi de leurs projets et plans de travail annuels pour assurer le développement d'un cadre S&E efficace ;
- Appuyer la gestion des évaluations des effets et les autres évaluations au niveau du programme gouvernance ;
- Assurer la planification et la gestion des évaluations des projets en consultation avec le chargé du suivi et évaluation du programme gouvernance et l'Unité S&E ;
- En collaboration avec le chargé du Suivi et évaluation du programme gouvernance, contribuer à la collecte et l'analyse des données sur les effets et la préparation du ROAR.

VIII. PERSPECTIVES

1. Perspectives et priorités pour le prochain cycle programmatique

- ✓ Renforcer le plaidoyer en faveur de l'adoption des lois et édits sur la sécurité intérieure en province ;
- ✓ Réaliser le désarmement communautaire en Ituri et l'étendre à d'autres aires géographiques ;
- ✓ Etendre les actions d'assistance judiciaires gratuites, jusque là en faveur des enfants en conflit avec la loi, à d'autres catégories des personnes vulnérables ;
- ✓ Finaliser le programme conjoint pluriannuel justice et assurer sa mise en œuvre ;
- ✓ Finaliser le programme de lutte contre l'impunité des violences sexuelles;
- ✓ Etendre le renforcement des capacités de la PNC à d'autres provinces ;
- ✓ Prolonger le programme STAREC jusqu'en 2014 ;
- ✓ Prendre en compte la restauration de l'autorité de l'Etat comme axe prioritaire dans le CPD et le CPAP 2013 – 2017.

ANNEXES

1. Rapport financier (par activité)
2. Cadre de progrès vers les résultats

I. RAPPORT FINANCIER

RAPPORT 2009 - 2012 PORTEFEUILLE APPUI AUX STRUCTURES DE STAREC & RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT

| Titre du Projet | Code Projet | Bailleurs de fonds | Budget approuvé | | | | | Depenses | | | | | Solde disponible | | |
|--------------------------------------|-------------|----------------------|-----------------|------|------------|------------|-----------|--------------|------|------|------------|------------|------------------|--------------|--------------|
| | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | Total | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | | 2012 | Total |
| Appui urgence DRRR | 00074414 | Gouv'n't Britannique | 0 | 0 | 0 | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | 0 | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| S/Total | | | - | - | - | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | - | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| APPUI AUX STRUCTURES STAREC | 00074787 | PBF | 0 | 0 | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| S/Total | | | - | - | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT | 00076371 | PBF | 0 | 0 | 180 000,00 | 561 914,70 | 29 865,00 | 771 779,70 | - | - | 178 393,32 | 558 131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| | | | 0 | 0 | 180000 | 561914,7 | 29865 | 771779,7 | 0 | 0 | 178393,32 | 558131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| TOTAUX | | | 0 | 0 | 982 314 | 1 389 282 | 29 865 | 2 401 462 | 0 | 0 | 891 413 | 1 387 780 | 142 443 | 2 421 637 | - 20 175,31 |
| TOTAL GENERAL | | | | | | | | | | | | | | 2 421 636,89 | #REF! |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| RAPPORT 2009 - 2012 PORTEFEUILL E ACCES A LA JUSTICE | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

| Activité | Projet | Bailleurs de fonds | Budget approuvé | | | | | Depenses | | | | | Solde disponible | | |
|---|----------|-----------------------------------|-----------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|
| | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | Total | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | | 2012 | Total |
| ACCES A LA JUSTICE | 00070625 | BCPR | 684 894,00 | 684 894,00 | 732 699,51 | 20 051,00 | 535,00 | 1 438 179,51 | 684 894,00 | 684 894,00 | 732 699,51 | 20 051,00 | 535,00 | 1 438 179,51 | - |
| | | SIDA | | | 870 541,28 | 2 006 146,65 | 3 858 542,23 | 6 735 230,16 | | | 870 541,28 | 2 006 146,65 | 2 234 799,58 | 5 111 487,51 | 1 623 742,65 |
| | | RFA | | | | 465 602,58 | 32 592,18 | 498 194,76 | | | | 465 602,58 | 32 592,18 | 498 194,76 | - |
| S/Total | | | 684 894,00 | 684 894,00 | 1 603 240,79 | 2 491 800,23 | 3 891 669,41 | 8 671 604,43 | 684 894,00 | 684 894,00 | 1 603 240,79 | 2 491 800,23 | 2 267 926,76 | 7 047 861,78 | 1 623 742,65 |
| APPUI AUX INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET PENITENTAIRES | 00078897 | PBF | | | | | 513 809,00 | 513 809,00 | | | | | - 94 688,98 | - 94 688,98 | 608 497,98 |
| | | CANADA | | | | 714 772,23 | 1 450 587,77 | 2 165 360,00 | | | 714 772,23 | 1 380 912,86 | 2 095 685,09 | 69 674,91 | |
| | | | 0 | 0 | 0 | 714 772,23 | 1 964 396,77 | 2 679 169 | 0 | 0 | 0 | 714 772,23 | 1 286 223,88 | 2 000 996,11 | 678 172,89 |
| TEAM OF EXPERTS | 00080380 | Departement d'Etat Americain/ DRL | | | | | 693 000,00 | 693 000,00 | | | | | 267 729,10 | 267 729,10 | 425 270,90 |
| | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 693 000 | 693 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 267 729,10 | 267 729,10 | 425 270,90 |
| TOTAUX GENERAL | | | 684 894 | 684 894 | 1 603 241 | 3 206 572 | 6 549 066 | 12 043 773 | 684 894 | 684 894 | 1 603 241 | 3 206 572 | 3 821 880 | 9 316 587 | 2 727 186 |

| Titre du Projet | Code Projet | Bailleurs de fonds | Budget approuvé | | | | | Total | Depenses | | | | | Solde disponible | |
|------------------------|-------------|--------------------------|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------|---------------------|-------------|
| | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | | Total |
| Appui à la Justice | 00060539 | TRAC | 83 527,40 | 367 565,42 | 236 413,00 | 488 542,35 | - | 1 092 520,77 | 83 527,40 | 367 565,42 | 236 413,00 | 488 542,35 | 0,00 | 1 092 520,77 | 0,00 |
| Appui à la Justice | 00060539 | Countr co-Financing/1888 | 0,00 | 89 865,60 | 189 480,86 | 49 452,06 | - | 328 798,52 | 0,00 | 89 865,60 | 189 480,86 | 49 452,06 | 0,00 | 328 798,52 | 0,00 |
| Appui à la Justice | 00060539 | Gouv'n't Français | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 42 537,89 | - | 42 537,89 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 42 537,89 | 0,00 | 42 537,89 | 0,00 |
| S/Total | | | 83 527,40 | 457 431,02 | 425 893,86 | 580 532,30 | 0,00 | 1 463 857,18 | 83 527,40 | 457 431,02 | 425 893,86 | 580 532,30 | 0,00 | 1 463 857,18 | 0,00 |
| Appui PPBR/G.Sécurité | 00060601 | TRAC | 83 798,23 | 76 027,90 | 742 357,42 | 780 907,91 | - | 1 599 293,23 | 83 798,23 | 76 027,90 | 742 357,42 | 780 907,91 | 0,00 | 1 599 293,23 | 0,00 |
| Appui PPBR/G.Sécurité | 00060601 | Countr co-Financing/1888 | 0,00 | 0,00 | 101 086,80 | 333,17 | - | 101 419,97 | 0,00 | 0,00 | 101 086,80 | 333,17 | 0,00 | 101 419,97 | 0,00 |
| Appui PPBR/G.Sécurité | 00060601 | Gouv'n't Français | 0,00 | 0,00 | 43 723,78 | 204 231,63 | - | 247 955,41 | 0,00 | 0,00 | 43 723,78 | 204 231,63 | 0,00 | 247 955,41 | 0,00 |
| Appui PPBR/G.Sécurité | 00060601 | Gouv'n't Allemand | 0,00 | 0,00 | 127 132,56 | 204 231,63 | - | 331 364,19 | 0,00 | 0,00 | 127 132,56 | 204 231,63 | 0,00 | 331 364,19 | 0,00 |
| S/Total | | | 83 798,23 | 76 027,90 | 1 014 300,56 | 1 189 704,34 | 0,00 | 2 280 032,80 | 83 798,23 | 76 027,90 | 1 014 300,56 | 1 189 704,34 | 0,00 | 2 280 032,80 | 0,00 |
| PPBR-Pays-Bas | 00061698 | MTDF/Pays-Bas | 155 980,99 | 770 084,87 | 484 704,96 | 92 641,96 | - | 1 347 431,79 | 155 980,99 | 770 084,87 | 484 704,96 | 92 641,96 | 0,00 | 1 347 431,79 | 0,00 |
| S/Total | | | 155 980,99 | 770 084,87 | 484 704,96 | 92 641,96 | 0,00 | 1 347 431,79 | 155 980,99 | 770 084,87 | 484 704,96 | 92 641,96 | 0,00 | 1 347 431,79 | 0,00 |
| ALPC 2009 | 00063407 | TRAC | 0,00 | 1 264 938,41 | 0,00 | 0,00 | - | 1 264 938,41 | 0,00 | 1 264 938,41 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 264 938,41 | 0,00 |
| ALPC 2009 | 00063407 | Gouv'n't Français | 0,00 | 301 193,77 | 0,00 | 0,00 | - | 301 193,77 | 0,00 | 301 193,77 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 301 193,77 | 0,00 |
| S/Total | | | 0,00 | 1 566 132,18 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 566 132,18 | 0,00 | 1 566 132,18 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 566 132,18 | 0,00 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | TRAC | 82 800,00 | 0,00 | 742 357,42 | 0,00 | - | 742 357,42 | 0,00 | 0,00 | 742 357,42 | 0,00 | 0,00 | 742 357,42 | 0,00 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|----------|----------------------|--------------|------------|------------|------------|-----------|--------------|------|------|------------|------------|------------|--------------|--------------|
| Projet Programme AMANI | 00063244 | Gouv'n't Belge | 39 970,14 | 252 331,66 | 518,43 | 0,00 | - | 252 850,09 | 0,00 | 0,00 | 518,43 | 92 641,96 | 0,00 | 93 160,39 | 159 689,70 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | Gouv'n't Canada | 93 991,93 | 0,00 | 453,02 | 0,00 | - | 453,02 | 0,00 | 0,00 | 453,02 | 92 641,96 | 0,00 | 93 094,98 | -92 641,96 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | Gouv'n't Français | 147 249,01 | 0,00 | 676,64 | 0,00 | - | 676,64 | 0,00 | 0,00 | 676,64 | 92 641,96 | 0,00 | 93 318,60 | -92 641,96 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | Gouv'n't Suédois | 99 840,29 | 0,00 | 158,00 | 0,00 | - | 158,00 | 0,00 | 0,00 | 158,00 | 92 641,96 | 0,00 | 92 799,96 | -92 641,96 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | Union Européenne | 232 018,11 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | - | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 92 641,96 | 0,00 | 92 641,96 | -92 641,96 |
| Projet Programme AMANI | 00063244 | DFID | 431 741,43 | 219 209,34 | 10 210,39 | 0,00 | - | 229 419,73 | 0,00 | 0,00 | 10 210,39 | 92 641,96 | 0,00 | 102 852,35 | 126 567,38 |
| S/Total | | | 1 127 610,91 | 471 541,00 | 754 373,90 | 0,00 | 0,00 | 1 225 914,90 | 0,00 | 0,00 | 754 373,90 | 555 851,76 | 0,00 | 1 310 225,66 | -84 310,76 |
| APPUI AUX STRUCTURES STAREC | 00074787 | PBF | 0,00 | 0,00 | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | 0,00 | 0,00 | 713 019,96 | 419 715,75 | 0,00 | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| S/Total | | | - | - | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT | 00076371 | PBF | 0 | 0 | 180 000,00 | 561 914,70 | 29 865,00 | 771 779,70 | - | - | 178 393,32 | 558 131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| S/Total | | | - | - | 180 000,00 | 561 914,70 | 29 865,00 | 771 779,70 | - | - | 178 393,32 | 558 131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| Appui urgence DDRR | 00074414 | Gouv'n't Britannique | 0 | 0 | 0 | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | 0 | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| S/Total | | | - | - | - | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | - | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| APPUI AUX STRUCTURES STAREC | 00074787 | PBF | 0 | 0 | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| S/Total | | | - | - | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| RESTAURATION DE | 00076371 | PBF | 0 | 0 | 180 000,00 | 561 914,70 | 29 865,00 | 771 779,70 | - | - | 178 393,32 | 558 131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|----------|----------------------|---|---|------------|------------|-----------|--------------|---|---|------------|------------|------------|--------------|--------------|
| L'AUTORITE DE L'ETAT | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 0 | 0 | 180000 | 561914,7 | 29865 | 771779,7 | 0 | 0 | 178393,32 | 558131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| Appui urgence DRRR | 00074414 | Gouv'n't Britannique | 0 | 0 | 0 | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | 0 | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| S/Total | | | - | - | - | 409 932,72 | - | 409 932,72 | - | - | - | 409 932,72 | 116 976,03 | 526 908,75 | - 116 976,03 |
| APPUI AUX STRUCTURES STAREC | 00074787 | PBF | 0 | 0 | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| S/Total | | | - | - | 802 314,14 | 417 435,02 | - | 1 219 749,16 | - | - | 713 019,96 | 419 715,75 | - | 1 132 735,71 | 87 013,45 |
| RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT | 00076371 | PBF | 0 | 0 | 180 000,00 | 561 914,70 | 29 865,00 | 771 779,70 | - | - | 178 393,32 | 558 131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |
| S/Total | | | 0 | 0 | 180000 | 561914,7 | 29865 | 771779,7 | 0 | 0 | 178393,32 | 558131,69 | 25 467,42 | 761 992,43 | 9 787,27 |

II. CADRE DE PROGRES VERS LES RESULTATS 2008– 2012

| OBJECTIF GLOBAL | INDICATEUR | BASELINE | CIBLE FIN 2012 | REALISATION FIN 2012 | | | | | COMMENTAIRES |
|--|---|----------|----------------|--|------|------|------|------|--|
| EFFET 1 : | Indicateur (3 maximum) | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 – 2012 | | | | | Commentaires |
| | | | | En bullet points. Dans le tableau, ne mentionner que les résultats majeurs dont on peut suivre la progression au fil du cycle programmatique) | | | | | |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| La violence armée sensiblement réduite, la protection des personnes et des | Proportion de cas de violation des droits de l'homme causés par les membres des forces et groupes | 81% | 40% | 81% | 71% | 61% | 51% | <40% | Volonté politique de mettre en œuvre les accords de paix; volonté de mener les reformes (risque 3 prodoc); |

| biens assurée et les actions de réforme du système judiciaire et pénitentiaire amorcées | armés | | | | | | | | |
|---|---|----------|-------------------------------|--------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| | Proportion des cas de violences sexuelles sur les femmes à l'Est de la RDC traitée par rapport à ceux inventoriés par la justice | 5% | 100% | 5% | 25% | 45% | 70% | 95% | |
| | Nombre de dossiers des indigents introduits auprès des cours et tribunaux de la ville de Kinshasa et l'Est de la RDC ayant fait objet de premier jugement avec l'appui du programme | NA | Projet conjoint | Projet conjoint | Projet conjoint | Projet conjoint | Projet conjoint | Projet conjoint | |
| Produit 1.1 | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | Commentaires |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| Le programme de réforme de la justice développé et mis en œuvre | Le plan d'action de la réforme de la justice est finalisé et des projets sectoriels formulés et mis en œuvre | NA | Projet sectoriel mis en œuvre | NA | Plan finalisé et Projet sectoriels formulés | Projet sectoriel mis en œuvre | Projet sectoriel mis en œuvre | Projet sectoriel mis en œuvre | Volonté politique de mener les réformes engagées et de mettre en œuvre le plan d'action de la réforme de la justice (risque 3 prodoc); disponibilité de ressources suffisantes étatiques et des partenaires pour conduire la réforme (risque (12 du prodoc) |
| | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | |
| | | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | |
| | Nombre d'acteurs judiciaires formés dans la lutte contre la corruption | 0 | NA | 0 | 184(84 magistrats et 100 OPJ) | Projet conjoint | Projet conjoint | Projet conjoint | |

| | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | |
|---|--|----------|----------------|--------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|--|
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | Nombre de magistrats formés dans les provinces sur la "Question spéciale sur la rédaction des jugements, instruction pré juridictionnelle et la déontologie des magistrats | NA | NA | NA | NA | Province orientale =50; Équateur =30 | NA | NA | |
| | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | Nombre de dossiers des indigents ayant fait objet de désignation d'avocat par les barreaux de la ville de Kinshasa et à l'Est de la RDC | 0 | NA | 0 | 0 | 100 | Projet conjoint | Projet conjoint | |
| Produit 1.2 | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | Commentaires |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| La sécurité humaine dans les zones post conflit y compris la libre circulation des personnes et de biens améliorées | Nombre de brigades des FARDC implantées dans les zones critiques à l'Est de la RDC | 0 | NA | 0 | 2 (Sud Kivu) | 1 (Nord Kivu et Ituri) | NA | NA | Volonté politique de mettre en œuvre les accords de paix (risque 3 prodoc); disponibilité de ressources suffisantes étatiques et des partenaires pour les opérations DDR et de professionnalisation des forces de défense (risque (12 du prodoc) |
| | Nombre de militaires de FARDC et dépendants dont les conditions de vie sont améliorées dans les brigades | 0 | NA | 0 | Militaires= 3 500; dépendants= 20 000 | Militaires= 3 500; dépendants= 10 000 | NA | NA | |

| | | | | | | | | |
|--|---|--------|---|---|------|---|----------------|--|
| implantés à l'Est de la RDC(désagrégé militaires/dépendants) | | | | | | | | |
| Pourcentage des projets communautaires post brassage dont le niveau d'exécution est conforme à la prévision | 0 | NA | 0 | 100% | 100% | NA | NA | |
| Nombre de cadres et agents des services pénitentiaires et de la justice militaire formés sur les textes légaux de la justice militaire, les crimes internationaux, procédure juridictionnelle et techniques d'enquêtes | 0 | NA | 0 | Pénitentiaires= 90 (cadres:30; agents:60) ; justice militaire=665 (magistrats; police judiciaire militaire; greffiers; huissiers; avocats; etc.,) | NA | NA | NA | |
| Nombre d'ex combattants Désarmés, Démobilisés et enregistrés | 0 | 12 000 | 0 | 3100 | 1522 | 1228 ex-combattants ont été démobilisés dont 658 Rwandais (FDLR) et 570 Congolais | 0 (Total=6950) | |
| Nombre de blessés de guerre pris en | 0 | NA | 0 | 266 | 264 | 0 | 0 | |

| | charge | | | | | | | | |
|--|---|----------|----------------|--------------------------|--|--|---|---|--|
| Produit 1.3 | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| La violence armée civile liée aux ALPC est réduite | Nombre d'organisations communautaires actives dans la lutte contre la prolifération des ALPC à l'Est de la RDC qui ont bénéficié de renforcement de capacités de la part du programme | 5 | NA | 5 | 10 | 14 | 25 | NA | Absence de violence armée dans les zones concernées (risque 21 du prodoc); volonté affirmée des autorités politiques et militaires (risque 3 prodoc); disponibilité de ressources suffisantes (risque 12 prodoc) |
| | Le plan d'action pour la réduction de la prolifération des ALPC élaboré et mis en œuvre | 0 | NA | 0 | Etude sur la prolifération des ALPC à l'Est de la RDC réalisée | Plan d'action pour la réduction de la prolifération des ALPC élaboré | Appui substantiel apporté à la mise en œuvre du plan d'action | Appui substantiel apporté à la mise en œuvre du plan d'action | |
| | Nombre de policiers de la PNC formés pour la sécurité des personnes et le respect des droits humains | 0 | 3 000 | 0 | 450 | 1079 | 948 | 948 (Total cumulatif = 3 425 policiers) | |
| Produit 1.4 | Indicateur | Baseline | Cible fin 2012 | Réalizations 2008 - 2012 | | | | | |
| | | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| Les capacités de contrôle et de supervision civile | Nombre de députés (nationaux et provinciaux) et | 0 | 180 | 0 | 135 | 180 | 180 | 40 (Total cumulatif = 535) | Respect des dispositions constitutionnelles et des textes subséquents |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|-----|---|-----|-----|-----|---------------------------------|---|
| - démocratique du secteur de défense et de sécurité renforcées | sénateurs formés sur le contrôle civil du Secteur de sécurité et de défense | | | | | | | | régissant les compétences des parlements et des autres institutions (risque 11 prodoc);disponibilité des ressources (risque 12 prodoc) |
| | Nombre d'autres acteurs que parlementaires (OSC, justice, FARDC, RSS, etc.,) dont les capacités ont été renforcées sur le contrôle civil du Secteur de sécurité et de défense | 0 | 160 | 0 | 240 | 315 | 280 | 231 (Total cumulatif = 1066) | |